

UN ESPACE NATUREL BÉNÉFIQUE POUR TOUS

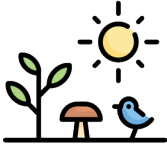
Epina y'
SOUS Sénart

Le projet de réaménagement des berges à été conçu pour répondre aux besoins humains tout en préservant les écosystèmes et la biodiversité des lieux.

LES 6 ENJEUX DU RÉAMÉNAGEMENT DES BERGES



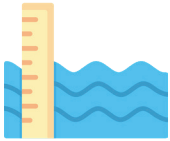
Protection
environnementale



Préservation
de la biodiversité



Connection
à la nature



Gestion des risques
d'inondation



Cohésion
sociale



Valorisation
du patrimoine

ESPACES APAISÉS

Lieux de détente, pour se ressourcer, pêcher, s'allonger et lire à l'ombre d'un arbre.

ESPACES À EXPLORER

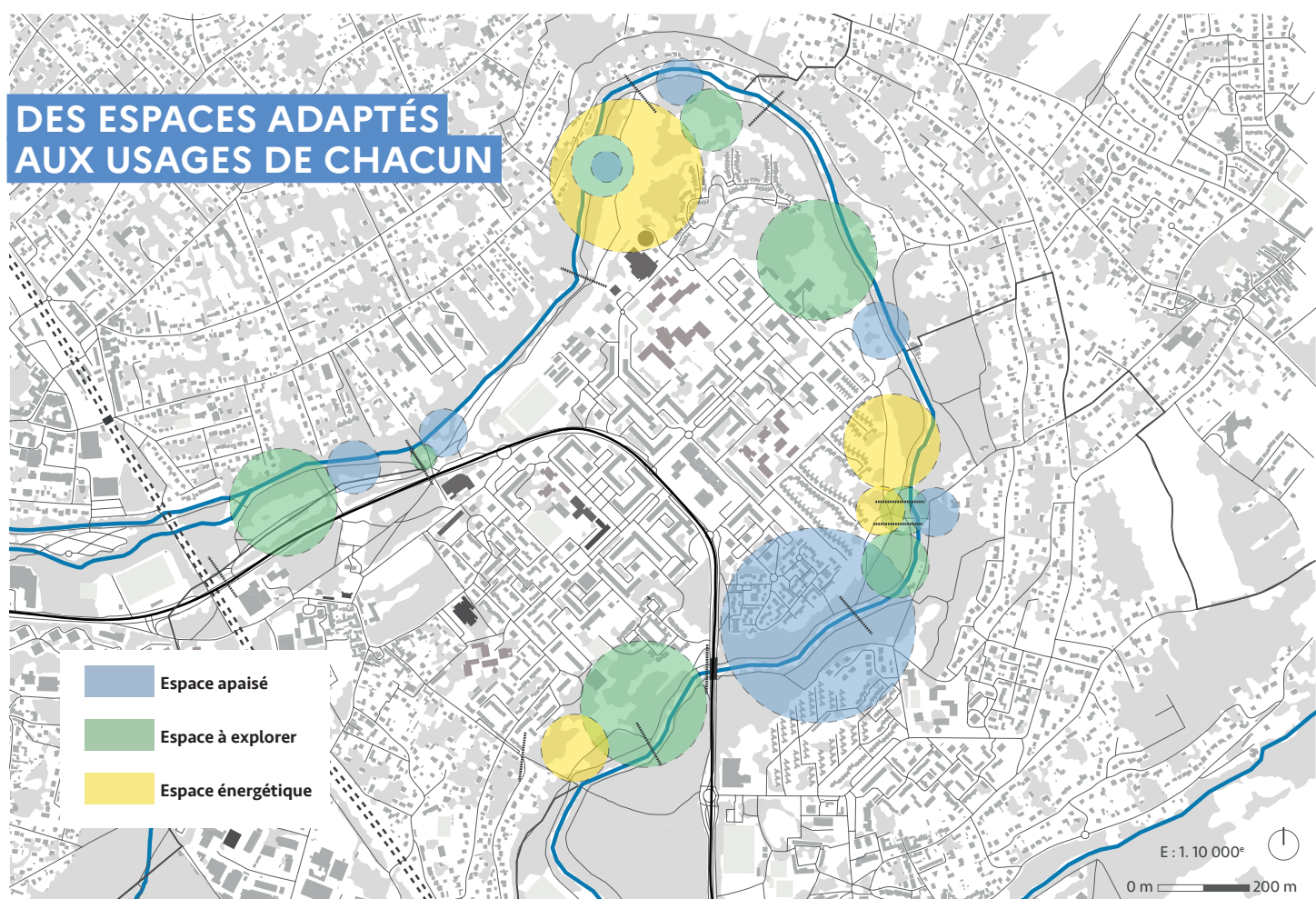
Lieux pédagogiques pour sensibiliser à la nature et à la biodiversité, pour observer, apprendre, sentir et expérimenter.

ESPACES ÉNERGÉTIQUES

Lieux dédiés à la motricité, au jeu, pour se dépenser, bouger, sauter, courir, se rencontrer autour d'activités sportives.

ACCÈS & CIRCULATION

Des cheminements conçus pour favoriser la circulation entre les espaces en plongeant les promeneurs en immersion dans la nature.



3,8 KM DE BERGES À IMAGINER POUR CRÉER DU LIEN

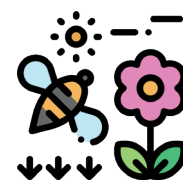
- avec la nature & l'environnement
- avec soi-même & avec autrui

Notre objectif : développer des espaces permettant l'accès à la nature pour des activités individuelles, en groupe mais aussi des événements collectifs.



Le SyAGE a apporté son aide durant la conception du projet, pour :

- Gagner en richesse biologique en créant des zones inondables, en favorisant la production naturelle de la biomasse
- Adoucir la gestion des zones ouvertes, des peupleraies et des bosquets plantés.
- Reprofiler les berges, préserver les zones humides et leur faune particulière.



LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DES BORDS DE L'YERRES RENFORCÉE

La « **continuité écologique** » désigne la capacité des espèces à circuler librement dans leurs milieux naturels, à se reproduire, à se nourrir et à accomplir leurs cycles de vie sans être entravées par des obstacles artificiels.

- **Écopastoralisme, jardins familiaux, verger, maisons à insectes et apiculture : des projets agricoles pour développer et favoriser la biodiversité des bords de l'Yerres.**

LA VALLÉE DE L'YERRES : UN SITE CLASSÉ À PRÉSERVER

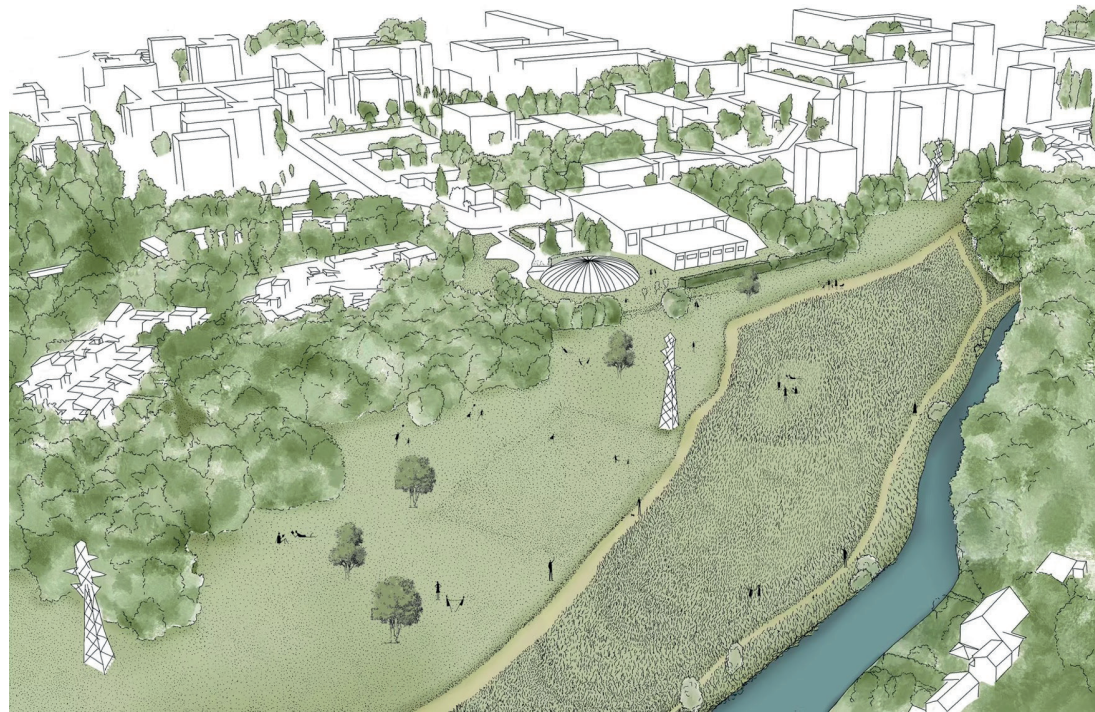
Epinau'
Sous Sénart

Classée par l'État en 2006 pour son caractère paysager remarquable et sa valeur patrimoniale, la vallée de l'Yerres fait l'objet d'une attention particulière.

La peupleraie, composante essentielle de ce paysage, montre aujourd'hui des signes de dégradation importants, conséquence des sécheresses successives et de l'action d'insectes nuisibles.

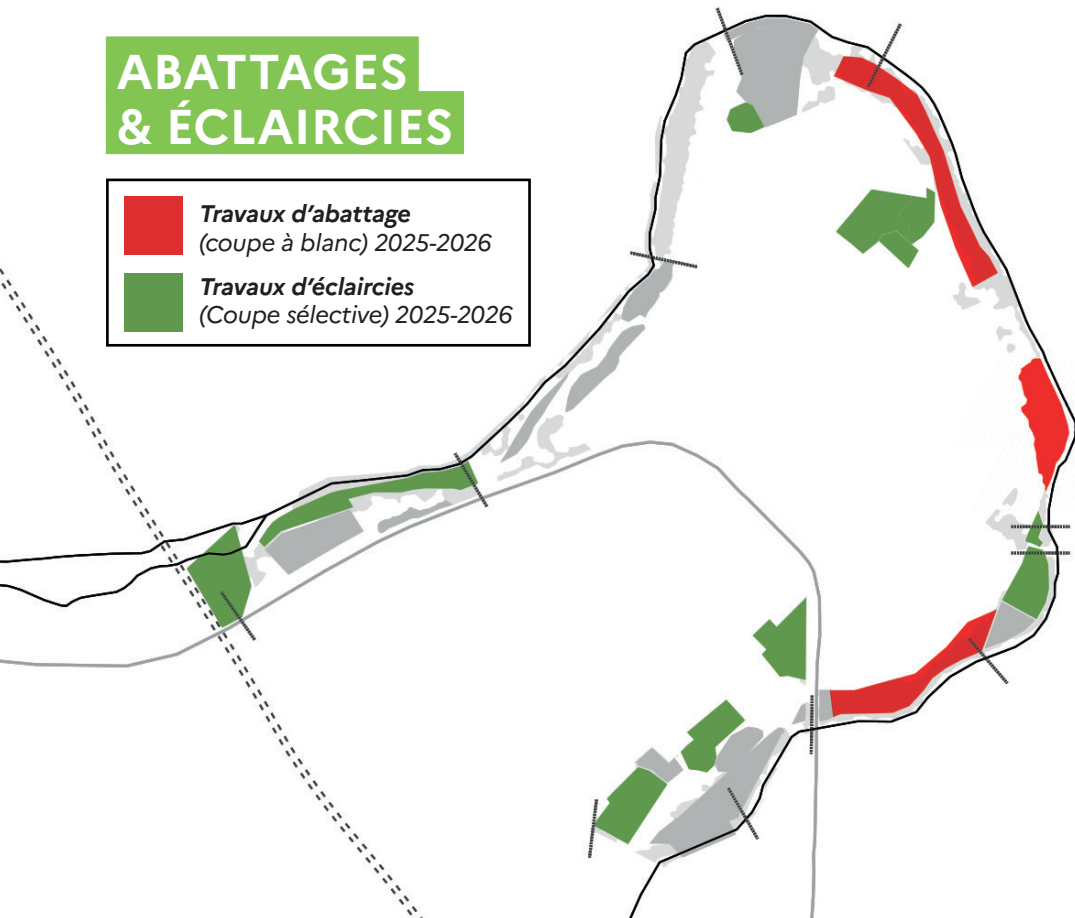
Une première campagne de coupe a été engagée en 2021. Elle doit se poursuivre afin de préserver l'équilibre écologique du site et la sécurité des promeneurs.

De nouveaux travaux d'abattage et d'éclaircie sont programmés. Ils seront accompagnés d'opérations de reboisement dans le respect de l'esprit du lieu et en cohérence avec son statut de site classé.



ABATTAGES & ÉCLAIRCIES

-  **Travaux d'abattage**
(coupe à blanc) 2025-2026
-  **Travaux d'éclaircies**
(Coupe sélective) 2025-2026

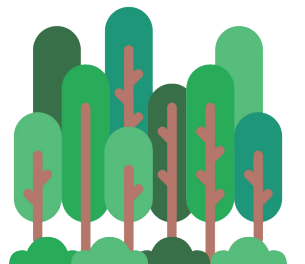


Travaux d'éclaircies.

Les travaux d'éclaircies prévus ont pour objectif de favoriser un développement équilibré des arbres.

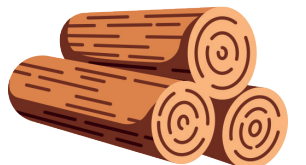
Retirer certains arbres permettra aux autres de mieux pousser et de rester en bonne santé en favorisant la lumière.

Cela aidera aussi à prévenir les maladies et l'apparition d'insectes nuisibles.



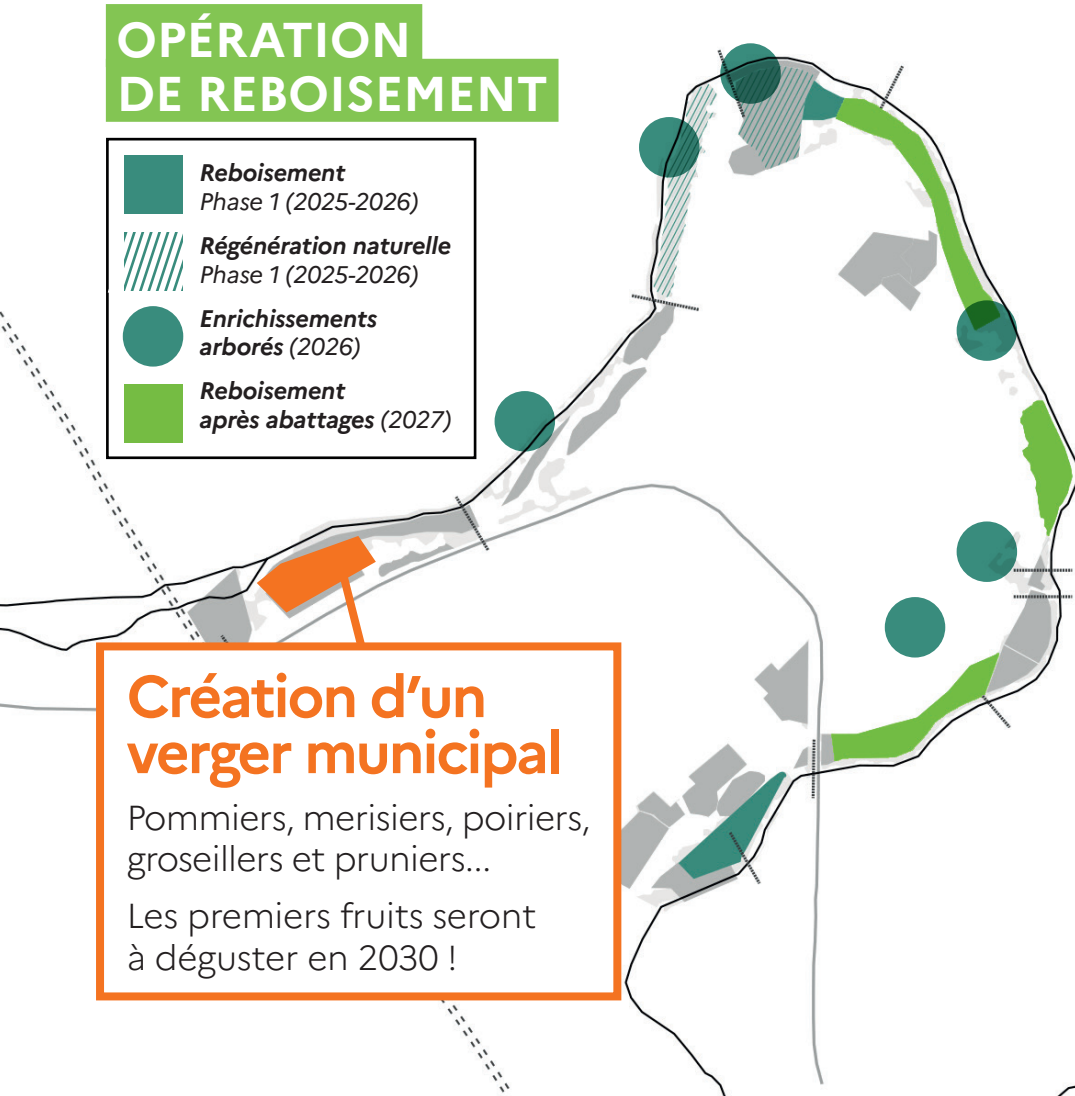
Valorisation du bois

La ville valorisera le bois récupéré lors des coupes en l'utilisant pour créer du mobilier urbain léger (*bancs, tables, barrières et potelets*) sur les bords de l'Yerres. Une démarche alliant gestion durable et utilité collective !



OPÉRATION DE REBOISEMENT

-  **Reboisement**
Phase 1 (2025-2026)
-  **Régénération naturelle**
Phase 1 (2025-2026)
-  **Enrichissements arborés** (2026)
-  **Reboisement après abattages** (2027)



Création d'un verger municipal

Pommiers, merisiers, poiriers, groseillers et pruniers...

Les premiers fruits seront à déguster en 2030 !

La régénération naturelle

Après les abattages de 2021, des zones sont restées nues et la régénération naturelle y a fait son œuvre. C'est un procédé écologique qui permet d'entretenir des pousses saines et de bonne qualité génétique adaptées au milieu. Il s'agit ici principalement de frêne commun, de bouleau verruqueux, d'érable sycomore et de rejets de peupliers.



Le reboisement

De nouvelles essences seront plantées, des chênes, des aulnes et des arbres mellifères. Ces arbres seront plus résistants au changement climatique, plus adaptés à la fonctionnalité du site, et offriront de l'ombre, de la fraîcheur et des espaces pour la biodiversité.

Cette opération de reboisement permettra de rétablir un stockage de carbone équivalent à celui existant avant les coupes.



DES AMÉNAGEMENTS QUI FAVORISENT LA DIVERSITÉ ÉCOLOGIQUE DU SITE

Comment protéger cet espace naturel ?

DIFFÉRENTES SOLUTIONS EXISTENT ET SONT MISES EN ŒUVRE.

Parmi elles, la création de zones protégées pour préserver les écosystèmes tout en permettant le développement de manière durable des activités de loisirs. La gestion du site, menée par la commune et par le Syage est également un outil de préservation de ces milieux :
fauchages tardifs, plan de fauche pluriannuel, préservation des zones humides, roselière, bois mort...

Préserver la biodiversité

Les bords de l'Yerres sont de véritables réservoirs de biodiversité. Cette « Zone Humide » abrite une faune et une flore rares et fragiles dont l'équilibre doit être maintenu.

- **Implantation de plantes et d'arbres locaux et adaptés**
- **Limitation du piétinement, et fertilité des sols**
- **Épuration naturelle et régulation des inondations**
- **Implantation de plantes mellifère pour une meilleure pollinisation**
- **Présence de refuges naturels pour les animaux et insectes**
- **Écopastoralisme**



Préserver une continuité écologique d'intérêt régional.

Le schéma directeur de la région Île-de-France (SDRIFe) pointe une connexion écologique régionale entre la forêt de Sénart et l'Yerres à proximité du projet au niveau du stade du Gord.

La préservation de ces connexions écologiques vise à contenir l'étalement urbain et à éviter la fragmentation et le mitage.



CARIÇAIE, ROSELIÈRE, SOUS-BOIS, CANOPÉE, RIVIÈRES ET BERGES :
des écosystèmes divers qui abritent une grande diversité d'espèces animales et végétales, dont certaines sont rares, protégées, ou même déterminantes d'un milieu.



Le Héron
cendré



Bergeronnette
des ruisseaux



Citron



Caloptéryx splendens



Orchidée



Guimauve
officinale



Pipistrelle
commune



Cyprés
chauve

Chaque espèce présente contribue à rendre ces écosystèmes uniques : nous devons en préserver l'équilibre et en assurer la sauvegarde.

PLANTATION ARBORICOLE

DESRIPTIF DES NOUVEAUX PEUPLEMENTS

Les essences choisies permettront d'obtenir une canopée suffisamment garnie pour apporter ombrage, fraîcheur et biodiversité, tout en respectant les dynamiques de croissance de chaque espèce.



Chêne pubescent,
Quercus pubescens



Chêne sessile,
Quercus petraea



Les chênes et aulnes permettront l'apparition d'une canopée dense et étalée apportant beaucoup d'ombrage, de stockage carbone, et favorisant l'apparition d'un écosystème spécifique en hauteur.



Aulne de corse,
Alnus cordata



Alisier torminal,
Sorbus torminalis

L'Alisier torminal sera propice aux pollinisateurs et à la diversité spécifique des boisements, affectionnant particulièrement la compagnie de chênes



Poirier commun,
Pyrus communis



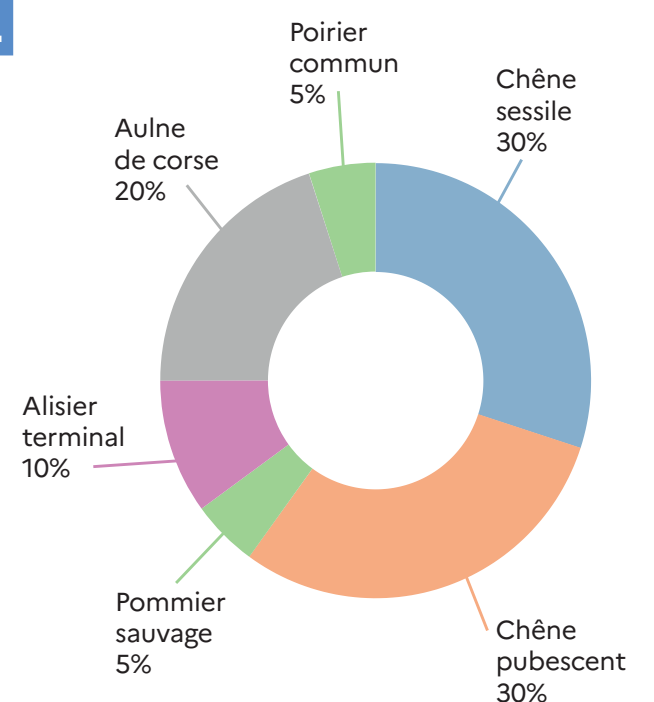
Les poiriers et pommiers seront bénéfiques aux espèces mellifères et pourront servir d'arbres nourriciers aux usagers.



Pommier sauvage,
Malus sylvestris

UN CHOIX D'ESSENCES INDIGÈNES ADAPTÉES AU SOL ET AU CLIMAT LOCAL

- Les sols des Bords de l'Yerres sont argilo-limoneux avec présence de sable. La réserve utile en eau est importante et la profondeur est appréciable.
- Les essences choisies sont indigènes : elle proviennent de notre région ou de notre pays et sont mieux adaptées aux conditions locales
- Les essences choisies sont résistantes aux sécheresses qui pourront advenir en été, comme aux inondations qui ont lieu durant les crues de l'Yerres.



ENRICHISSEMENT ARBORÉ

PLANTATION D'ARBRES REMARQUABLES

Des arbres majestueux
en nombre réduit
pour une nouvelle
structuration
du paysage.

UN BÉNÉFICE PAYSAGER REMARQUABLE

→ Répartis sur l'ensemble de la zone, l'espace qui leur sera alloué permettra le plein développement de leur houppier au stade adulte.

DES RENDUS ÉCOSYSTÉMIQUES IMPORTANTS

→ Ces sujets seront également très intéressants en termes de rendus écosystémiques tels que : ombrage et rafraîchissement, stockage de carbone et captation d'autres polluants atmosphériques et souterrains, stabilisation du sol, captation et filtration de l'eau, etc.



Orme champêtre,
Ulmus minor



Deux essences
d'arbres choisies
pour leur capacité
à s'accomoder
des conditions
climatiques futures
même en cas de
fortes chaleurs.



Chêne pubescent,
Quercus pubescens



Saulle pleureur,
Salix babylonica

Un arbre d'aspect
paysager majestueux
et d'une masse
foliaire importante.



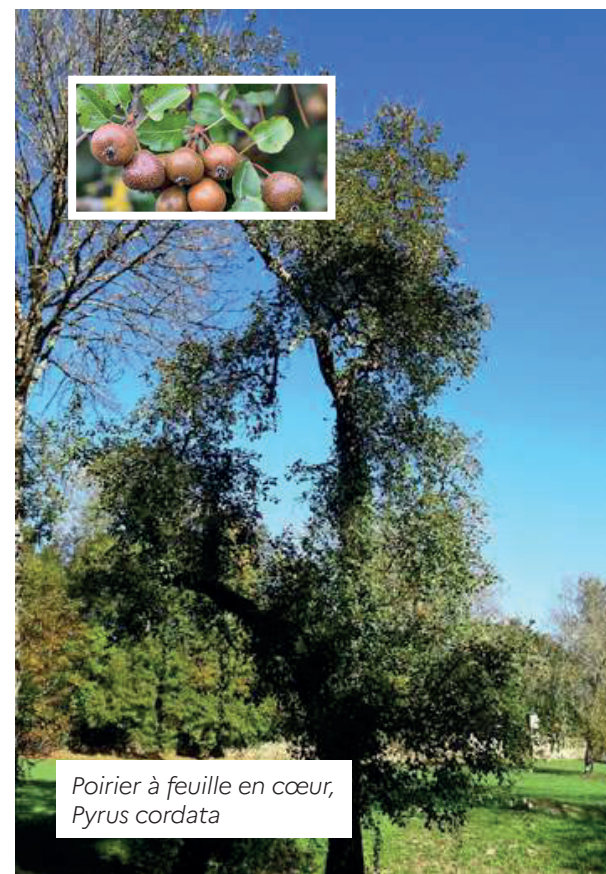
LE VERGER MUNICIPAL

LES NOUVELLES ESSENCES POUR L'ENRICHISSEMENT ARBORÉ DU VERGER MUNICIPAL

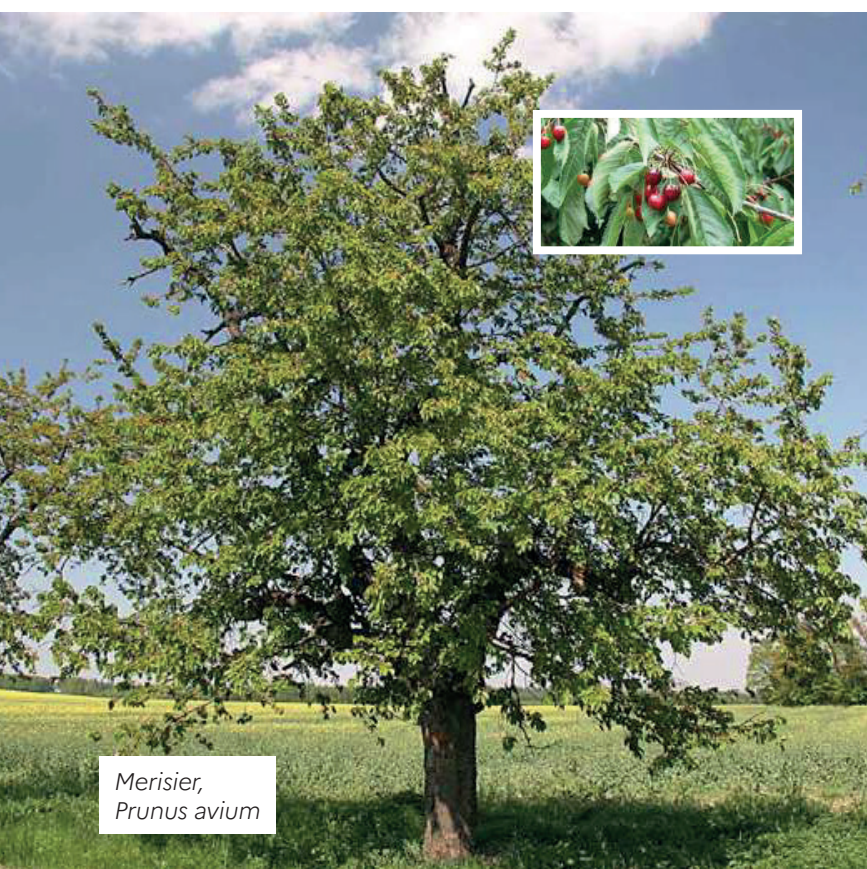
La sélection des essences à planter à été faite en tenant soigneusement compte de la physiologie et des caractéristiques de chaque site. Pour le verger, le choix des essences est induit par le type de sol présent : un sol essentiellement argileux, compact et lourd.



Pommier sauvage,
Malus sylvestris



Poirier à feuille en cœur,
Pyrus cordata



Merisier,
Prunus avium



Groseiller à grappes,
Ribes rubrum



Prunier,
Prunus domestica

IMPLANTATION D'ARBRES EN « DEMI-TIGE ».

La demi-tige désigne un arbre de 3-4 ans qui a été taillé, parfois greffé deux fois, pour lui donner sa forme. Le fruitier demi-tige est un arbre dont le tronc mesure 120-130 cm entre les racines et les premières branches.

La production de fruits est importante et ceux-ci peuvent se cueillir facilement. La taille, les soins, la cueillette des fruits est plus facile qu'avec les arbres de haute-tige.

Toutefois, il faut attendre au moins 3 à 5 ans avant d'obtenir les premiers fruits.



ESPACES DÉCOUVERTS

DESRIPTIF DES NOUVEAUX PEUPLEMENTS

Cette zone accueillera une végétation herbacée spécifiquement implantée pour embellir et valoriser les espaces découverts tout en maintenant une vue dégagée sur les Bords de l'Yerres



Les Carex, plantes vivaces dont le feuillage est persistant et coloré. On le trouve dans tous les milieux frais à humides, certaines espèces s'adaptent très facilement aux sols lourds et argileux, d'autres préféreront des sols légers et sablonneux. Dépassant rarement 1 mètre de hauteur, il est chez les «graminées», le genre qui compte la plus grande diversité de couleur de feuillage : brun, orange, vert, gris, glauque, jaune, blanc.



La Bugle rampante (*Ajuga reptans*) évolue dans les endroits frais. De mai à juin, elle développe une floraison bleu foncé. C'est une plante très rustique et répandue en France. Écologiquement, la Bugle rampante est appréciée de nombreux papillons de jour en voie de régression. Elle est par exemple la principale source de nectar pour le Grand collier argenté et le Petit collier argenté.



L'Astilbe, plante vivace appréciant les bords de cours d'eau, sa floraison plumeuse en longs panaches prend forme en été. Rustique et facile de culture dans un sol riche, elle demande un sol toujours humide, elle est typique des jardins naturalistes.



La Reine-des-Prés (*Filipendula purpurea*), plante vivace velue et feuillue est très mellifère. Elle pousse en sol riche, frais à humide et est peu exigeante et facile de culture une fois en place.

IMPLANTATION DE LA STRATE HERBACÉE

La strate herbacée constitue l'échelon végétal directement au contact du sol. Ce choix d'essences offre plusieurs avantages :

- **Stabilisation et protection du sol** : Les Carex, par exemple, possèdent des rhizomes qui renforcent la cohésion du sol
- **Biodiversité et habitat** : En créant une mosaïque de textures et de hauteurs, cette strate offre un refuge et une source de nourriture pour de nombreux insectes, pollinisateurs
- **Esthétique et intégration paysagère** : Un mélange qui apporte couleur, mouvement et diversité au paysage.
- **Fonctions écologiques complémentaires** : L'Astilbe et la Reine des prés favorisent l'attraction des pollinisateurs, la Bugle rampante assure la couverture du sol : une synergie bénéfique pour l'ensemble de l'écosystème.

